

Le Parisien du 30 janvier 2020

La maire rappelle qu'elle se bat contre les dépôts sauvages

Martine Chevalier (SE), a réagi après le nettoyage du bois de la Justice par des volontaires.

ISSOU

« **VOTRE ARTICLE** intitulé « Yvelines : ils nettoient le bois entre amis à Issou » * me contraint à un droit de réponse. En effet, le bois de la Justice est certes limitrophe avec la commune d'Issou mais est situé sur la commune de Gargenville. Nous n'avons jamais été sollicités par Jérémy Dumaine. Cependant, je me réjouis de voir ces jeunes Issoussois

passer à l'action. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Par contre, je regrette que monsieur Dumaine ne nous ait pas prévénus au préalable. Cela lui aurait évité de déposer les déchets sur une propriété privée enherbée d'Issou et cela me contraindrait aujourd'hui à devoir faire supporter aux habitants leur coût d'évacuation en décharge. Pour notre part, nous sommes très vigilants et depuis 2001 nous avons éradiqué toutes les décharges sauvages de notre territoire. Nous



Issou. La maire (SE), Martine Chevalier. L'YVELINE WEBER

continuons de lutter sans faiblir contre les dépôts sauvages. Depuis une quinzaine d'années, les personnels des services techniques font la chasse aux dépôts sauvages aidés en cela par les chasseurs et le garde-chasse qui sillonnent quotidiennement notre territoire à l'affût du moindre dépôt. Des barrières limitant l'accès aux zones naturelles ont été installées avec l'assentiment des agriculteurs. Ainsi, aussitôt qu'un quelconque dépôt d'ordures est signalé sur le

domaine public nous intervenons afin d'éviter la surcharge. Enfin, depuis 2003 nous organisons, chaque lundi de Pentecôte, à l'occasion de la journée de solidarité, un nettoyage des zones naturelles, ouvert à tous, auquel participent les personnels techniques, les chasseurs et les élus. Monsieur Dumaine, ses amis et sa mère seront les bienvenus le 1^{er} juin prochain. »

*Voir notre édition du lundi 27 janvier